

## La presse électorale du RPF en Bretagne

Les évocations de la presse du Rassemblement du Peuple Français (RPF) ne retiennent habituellement que les hebdomadaires nationaux, *l'Étincelle* et *le Rassemblement*, les éditions de ce dernier<sup>1</sup> et quelques titres qui ont soutenu l'action et la politique du général de Gaulle<sup>2</sup>. Il est vrai que l'ensemble des journaux qui se sont attachés à la personnalité de l'ancien chef de la France libre n'est pas facile à dénombrer. Sur le plan national, ils peuvent être classés en trois catégories correspondant à trois périodes bien définies. Tout d'abord, ce que l'on peut appeler la presse gaulliste. Elle a commencé à paraître au lendemain de la Libération et elle a soutenu l'action de l'ancien chef de la France libre durant le temps où il a été chef du gouvernement. Après son départ des affaires, elle a parfois continué à se référer à lui et elle est devenue une presse du RPF après la création de ce dernier en 1947. Immédiatement après l'annonce de sa fondation à Strasbourg le 7 avril 1947, d'autres journaux ont vu le jour. Selon Philippe Ragueneau, chef des services de presse du RPF, outre la nécessité pour le mouvement de se doter d'un certain nombre d'organes pour assurer le lien avec les militants et faire connaître ses idées, cet accroissement s'expliquait aussi par l'interdiction faite le 9 avril 1947 par Paul Ramadier, alors président du Conseil, à la radio d'Etat de retransmettre les discours et les déclarations du général de Gaulle. «Les seuls supports de la communication gaulliste seront donc le discours, le tract et l'affiche, la presse écrite»<sup>3</sup>. Cette deuxième période, caractérisée par un accroissement du

<sup>1</sup> Il y en a eu onze en province : en Côte-d'Or, en Gironde, dans la Loire, le Loiret, le Maine-et-Loire, en Haute-Marne, en Moselle, dans le Nord, le Bas-Rhin, en Seine-Inférieure et dans l'Yonne. Cf. notre ouvrage, *La presse politique et d'information générale de 1944 à 1958. Inventaire des titres*, Paris, 1995, 618 p.

<sup>2</sup> Cf. DELPORTE, Christian, «La presse gaulliste» in ANDRIEU, Claire, BRAUD, Philippe, PIKETY, Guillaume, *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Ed. Robert Laffont, 2006, p. 962-964 ; PURTSCHET, Christian, *Le Rassemblement du peuple Français (1947-1953)*, Paris, Ed. Cujas, 1965, p. 280-286.

<sup>3</sup> RAGUENEAU, Philippe, «De Gaulle, la presse écrite et les conférences de presse (1946-1958)», *Espoir*, n° 66, mars 1989, p. 42.

nombre des titres<sup>4</sup>, fut cependant de courte durée. Pendant quelque temps, l'importance du Rassemblement sur le plan politique a pu faire illusion, surtout après les élections municipales des 19 et 26 octobre 1947 où il arriva largement en tête en recueillant 35 % des suffrages exprimés<sup>5</sup>, et après les élections au Conseil de la République, le 7 novembre 1948<sup>6</sup>. Ce fut cependant un triomphe ambigu car plusieurs de ses élus se refusèrent par la suite à se soumettre à la discipline du Rassemblement, ouvrant ainsi une troisième phase qui a marqué l'amorce de son déclin et durant laquelle sa presse a épousé son évolution politique. Après une régression en 1949 où elle ne publiait plus que 20 titres, la formation gaulliste, avec 25 journaux, dont 3 quotidiens, a connu en 1950 un soubresaut qui ne doit cependant pas faire illusion. La plupart d'entre eux furent fondés en prévision de l'élection législative du 17 juin 1951 et disparurent avec elle<sup>7</sup>.

L'implantation du mouvement gaulliste en Bretagne présente un visage contrasté selon les départements. La comparaison du nombre des adhérents dans chaque entité géographique n'est pas une donnée à négliger, mais les états-majors politiques et les responsables de journaux ont toujours su par expérience que le succès d'un journal et de sa diffusion n'est pas automatiquement conditionné par le nombre des adhérents à un parti ou par celui des suffrages en sa faveur lors d'une consultation électorale. Même si toutes les données concernant les militants ne sont pas disponibles, on peut néanmoins constater qu'en 1947-1948, avec 15 000 adhérents, la fédération du Finistère arrivait, par degré d'importance, en troisième position, à égalité avec celle de la Gironde, derrière celles de Paris et du Nord. Celle du Morbihan était créditée de 11 763 adhérents, tandis que celle des Côtes-du-Nord figurait parmi les dix-sept fédérations comprenant plus de 5 000 adhérents<sup>8</sup>. Mais, comme l'a relevé Christian Bou-

<sup>4</sup> En décembre 1946, la presse gaulliste comprenait 14 titres : 5 quotidiens et 9 journaux possédant une autre périodicité. En 1947, elle en comptait 20, dont 4 quotidiens, et en 1948, 24, dont toujours 4 quotidiens. Sur les 13 titres qui furent fondés en 1947, 11 virent le jour après le discours de Strasbourg (Cf. notre thèse, *Presse et pouvoir. Contribution à l'histoire de la presse sous la IV<sup>e</sup> République*, Paris II, 1993, p. 683).

<sup>5</sup> Cf. *L'Année politique*, 1947, tableau III, p. 364.

<sup>6</sup> Cf. *L'Année politique*, 1948, p. 200-202.

<sup>7</sup> A la suite de cette élection où il n'obtint que 118 sièges, le RPF se rendit compte qu'il ne pourrait arriver seul au pouvoir. Cependant, l'éclatement de la Troisième Force, puis la chute rapide des Gouvernements Pleven et Faure purent lui donner quelques espoirs. Mais Vincent Auriol fit appel à Antoine Pinay et nota dans son journal : « Pour peu que Pinay réussisse, le Rassemblement se coupera en deux et bientôt la fêlure s'élargira (*Mon septennat 1947-1954*, Paris, Gallimard, 1970, p. 434). En 1955, les gaullistes n'avait plus de quotidien à leur disposition et, en 1958, seuls 12 journaux se réclamaient encore du général de Gaulle.

<sup>8</sup> CHARLOT, Jean, *Le gaullisme d'opposition 1946-1958. Histoire du gaullisme*, Paris, Fayard, 1983, p. 88.

geard dans une étude portant sur les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord, il convient de prêter attention aux différences que le Rassemblement présente d'un département à l'autre, voire même à l'intérieur de chaque département, et l'historien breton note par ailleurs, du moins pour le Finistère, que «le reflux y a été aussi brutal que l'afflux a été massif» avec 8 472 adhérents en 1949 et seulement 2 099 en 1950<sup>9</sup>. A cette date, selon Jacques Cressard, la fédération d'Ille-et-Vilaine en comprenait 1 735<sup>10</sup>.

Faute d'avoir réussi à implanter solidement un organe de presse dans la région, le RPF dut recourir à l'expédient des journaux provisoires pour donner une certaine publicité à ses idées et aux programmes de ses candidats à l'occasion des consultations électorales. Cinq titres ont ainsi vu le jour : quatre en Ille-et-Vilaine, *L'Indépendant fougerais* à Fougères, *Bulletin RPF de la Côte d'Emeraude* à Saint-Malo, *L'Avenir de l'Ille-et-Vilaine* et *La Nation républicaine et sociale* à Rennes, et un à Saint-Brieuc, *L'indépendant des Côtes-du-Nord*.

### *L'Indépendant fougerais*

Aux élections municipales d'avril-mai 1945 à Fougères, le maire de la ville, Henry Rebuffé, par ailleurs directeur du journal local, *Chronique de Fougères*<sup>11</sup>, avait constitué une liste d'union où se trouvaient représentés tous les partis politiques et les trois mouvements de résistance en activité à Fougères, le Mouvement de Libération Nationale, le Front National et

<sup>9</sup> «Le RPF dans l'Ouest breton (Finistère, Côtes-du-Nord)» in Fondation Charles de Gaulle, Université de Bordeaux III (CARHC), *De Gaulle et le RPF 1947-1955*, Paris, Ed. Armand Colin, 1998, p. 225-237.

<sup>10</sup> CRESSARD, Jacques, *Sociologie des compagnons du RPF en Bretagne. Etude du fichier des adhérents de 1954*, Université Rennes 2, mémoire de DEA sous la direction de Jacqueline Sainclivier, 1995, p. 14.

<sup>11</sup> Né le 25 janvier 1876 à Fougères, Henry Rebuffé entra, à l'âge de 14 ans, après avoir été l'élève de l'école communale, au journal local, *Chronique de Fougères*, fondé en janvier 1837 par l'imprimeur Josse et devenu, en avril 1883, la propriété de François Despasse qui développa l'affaire en y adjoignant un autre hebdomadaire, plus populaire, *Le Petit Fougerais*. En 1899, Henry Rebuffé partit pour Reims où il fut rédacteur puis secrétaire de rédaction de *L'Éclair de l'Est*, avant d'être rappelé à Fougères par son ancien directeur et de prendre sa succession, à sa mort, le 27 septembre 1903, à la tête des deux journaux. Elu conseiller municipal en 1928, il devint maire de la ville le 10 décembre 1933 et le resta jusqu'à 24 septembre 1940, où il dut démissionner sur l'injonction des Allemands. Durant la guerre, il créa notamment l'Œuvre des Cantines Scolaires. Durant l'hiver et le printemps, de 1941 à la Libération, celle-ci servit journalièrement un repas complet à 750 enfants de la ville, grâce aux souscriptions qu'elle recueillait. A la Libération, sur la proposition du Comité départemental de la Résistance, il fut réintégré dans ses fonctions de maire, puis régulièrement élu aux élections d'avril-mai 1945. Il est décédé à Fougères le 23 octobre 1951.

l'Union des Femmes Françaises. Mis à part les deux communistes présents sur cette liste, l'ensemble des candidats furent élus et c'est naturellement que l'ancien maire retrouva son siège de premier magistrat de la ville. En mars 1947, il céda son imprimerie et son journal<sup>12</sup> à une société dont les actionnaires, qui demeuraient pour la plupart à Fougères, étaient proches du parti radical. Dans le même temps, il se rapprocha du RPF. Pour les élections municipales d'octobre 1947, il accepta de prendre, avec le capitaine de frégate en retraite Adrien Le Page, la direction d'une «liste d'entente républicaine et Rassemblement du Peuple Français pour la reconstruction de Fougères» où figuraient aussi des républicains indépendants et des radicaux. Leur campagne électorale fut soutenue par une feuille électorale lancée à cette occasion et intitulée *L'Indépendant fougerais*. Publié sur un format 36 x 51, ce journal n'eut qu'un numéro, daté du 18 octobre 1947. Comme toujours en pareille occasion, sa fonction fut double : promouvoir les idées et les intérêts de la liste qu'il représentait et discréditer ceux des autres listes. Parmi celles-ci, il y avait surtout le MRP et les communistes, accusés d'être «les deux grands responsables de la loi électorale qui va faire entrer la politique partisane au sein des conseils municipaux et permettre à la démagogie de poursuivre à son aise son œuvre de désagrégation». Le commandant Le Page, directeur politique du journal, en profita aussi pour rétablir la vérité à son sujet. Qualifié par le nouveau directeur de *Chronique républicaine* de «personnalité fraîchement naturalisée fougeraise», il rappela qu'il était arrivé dans la capitale de la chaussure avant la guerre et qu'il y avait subi toute l'Occupation. Quant à Henry Rebuffé, il a raconté dans le détail dans *L'Indépendant* comment les dirigeants de la liste radicale soutenue par *Chronique républicaine* avait essayé de l'attirer vers eux pour lui proposer une entente de leur liste avec le RPF, avant de la récuser brutalement<sup>13</sup>.

### *Bulletin RPF de la Côte d'Emeraude*

Aux élections cantonales des 20 et 27 mars 1949 à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), la situation politique héritée de la première consultation à ce

<sup>12</sup> A cause de son comportement durant l'Occupation, Henry Rebuffé fut autorisé par Victor le Gorgeu, commissaire de la République à Rennes, à relancer son journal au lendemain de la Libération, moyennant un changement de titre. Désormais intitulé *Chronique républicaine*, il a commencé à paraître à partir du 28 octobre 1944, d'abord comme bimensuel en raison de la pénurie de papier, puis comme hebdomadaire à partir du 3 mars 1945.

<sup>13</sup> Sur les 27 sièges à pourvoir, le MRP, les socialistes et le RPF obtinrent chacun 8 sièges et le parti communiste, 3 sièges. Lors de la séance de l'élection du maire, Henry Rebuffé, tête de liste de la liste RPF, fit savoir qu'il n'était pas candidat à sa propre succession et c'est Hippolyte Réhault, industriel, conseiller de la République et membre du MRP, qui l'emporta au troisième tour par 14 voix sur 27 sur Joseph Fournier, directeur de cinéma et membre du parti socialiste.

niveau en septembre 1945 se trouvait bouleversée. Le docteur Eugène Chartier, MRP, avait alors largement distancé l'ancien ministre Guy La Chambre au premier tour et avait remporté le siège au deuxième tour sur un radical indépendant, M. Lacoste. En 1949, son retrait de la vie politique provoqua une multitude de candidatures puisque six candidats vinrent briguer le suffrage des électeurs au premier tour. Parmi ceux-ci se trouvait Léon Le Coz, lieutenant-colonel à la retraite et membre du RPF<sup>14</sup>. Pour le soutenir, le Rassemblement créa un bimestriel, *Bulletin RPF de la Côte d'Emeraude*, qui a fait paraître deux numéros : décembre 1948 – janvier 1949 et février – mars 1949. Ses directeurs gérants étaient M. Lebret, pharmacien à Saint-Malo, et Gustave Garreau, huissier, délégué d'Ille-et-Vilaine Nord à la propagande. En première et quatrième page, le premier numéro tourna en dérision à la fois les socialistes et le Parti Républicain de la Liberté, coupables d'avoir fomenté un complot contre le général de Gaulle. En deuxième page, Xavier Bouvier, élu en novembre 1946 sur une « liste du Parti Républicain de la Liberté, entente paysanne et gaulliste », célébra les succès du RPF tout en critiquant le pouvoir en place qui était également la cible, en troisième page, de Marcel Fuentès, architecte à Saint-Malo et journaliste occasionnel à *L'Echo malouin*. Le deuxième numéro fut bâti selon le même schéma d'éloge du Rassemblement et de critique de l'adversaire. En première page se trouvait publié un appel du général de Gaulle appelant les électeurs à voter en faveur du candidat gaulliste. Les pages intérieures rappelaient l'action du parti à Saint-Malo, Dinard, Paramé, Saint-Servan, Dol et Combourg et la dernière page passait en revue l'ensemble des candidats se présentant à Saint-Servan. Après une campagne assez rude, Léon Le Coz arriva en tête au premier tour et fut élu à l'assemblée départementale au deuxième tour, malgré la candidature surprise de Paul Delacour, maire de Saint-Servan, qui avait espéré rassembler la majorité des voix sur son nom.

### *L'Avenir d'Ille-et-Vilaine*

Alors que les titres précédents n'ont été publiés que pour une seule élection, *L'Avenir d'Ille-et-Vilaine* a été créé pour servir de support pour les élections législatives de juin 1951, les législatives partielles de novembre 1951, les municipales d'avril 1953 et les législatives de janvier 1956. En

<sup>14</sup> Né le 7 décembre 1892 à Bonnétable (Sarthe), Léon Le Coz fut élu en 1947 conseiller municipal à Saint-Servan, puis premier adjoint au maire, Paul Delacour. Il fut en revanche un candidat malheureux aux élections au Conseil de la République en novembre 1948, après avoir été obligé de se présenter sur une liste conduite par Marcel Rupied et imposée par Andrée Récipon, déléguée départementale, à côté de la liste établie par le Comité départemental du RPF.

réalité, son promoteur, M<sup>e</sup> François Le Douarec, alors délégué du RPF et chargé de la propagande du Rassemblement<sup>15</sup>, nourrissait pour lui des projets plus ambitieux lorsqu'à l'automne 1950, l'idée de sa création commença à germer au sein des instances départementales du Rassemblement. Son lancement était prévu pour janvier 1951 et il avait été envisagé de lui donner une périodicité mensuelle durant les deux premiers mois, de le transformer en bimensuel en mars, puis en hebdomadaire à partir du mois d'avril<sup>16</sup>. Grâce aux recettes publicitaires que le comité départemental envisageait de recueillir auprès des commerçants de l'agglomération rennaise et de la région malouine, il espérait pouvoir tenir un an. Outre M<sup>e</sup> François Le Douarec, sa rédaction devait comprendre Jean Coutaud, professeur à l'École d'Agriculture à Rennes et secrétaire du comité départemental, et Gustave Garreau, déjà cité. La gérance du journal fut confiée à M. Turpin, ancien courtier de banque et permanent au siège du Comité

<sup>15</sup> Né le 21 octobre 1921 à Rennes, François Le Douarec est issu d'une famille nombreuse (8 enfants) d'hommes de loi engagés dans la politique. Son père, Armand Le Douarec fut avoué près le tribunal civil de Rennes avant la guerre, avocat de la Cour d'appel de Rennes à la Libération et député d'Union républicaine en Ille-et-Vilaine de 1924 à 1928. L'un de ses frères aînés, Bernard, fut avocat au barreau de Saint-Nazaire et député Union pour la Nouvelle République (UNR) de novembre 1958 à octobre 1962. Titulaire d'un doctorat en Sorbonne et d'un diplôme d'études approfondies en histoire, François le Douarec chercha à plusieurs reprises à s'embarquer pour l'Angleterre en 1940. Ne le pouvant pas, il entra dans la Résistance puis rejoignit, durant l'été 44, la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc et participa aux combats de la libération en Alsace et en Allemagne. Ce qui lui valut la médaille militaire, la croix de guerre avec trois citations et la croix du combattant volontaire. Avocat à la Cour d'appel de Rennes à partir de 1946, il fut élu, en 1959, président du syndicat national des avocats et devint, en 1961, membre du Conseil économique et social. Sur le plan politique, il adhéra au RPF dès sa fondation en 1947 et y fut successivement délégué départemental, délégué régional puis orateur national. Candidat UNR aux élections législatives en 1962, il est élu député le 25 novembre au deuxième tour dans la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine, en l'emportant sur Henri Jouault, de tendance Centre National des Indépendants et Paysans. Il fut ensuite réélu dans cette circonscription jusqu'au mois de mai 1981 où il ne se représenta pas. Il fut aussi vice-président de l'Assemblée Nationale de 1968 à 1978. Après son retrait de la Chambre, il fut remplacé dans sa circonscription par le socialiste Jean-Michel Boucheron. A sa mort, celui-ci devait déclarer au sujet de son adversaire politique contre lequel il commença à se présenter en mars 1978 : «François Le Douarec était un gaulliste historique. Il avait un sens profond de l'Etat et de la dignité de sa fonction. Il était un concurrent redoutable qui alliait discrétion et connaissance remarquable de sa circonscription. Il plaçait le débat politique au niveau le plus haut. Je tiens à saluer cet homme qui, vice-président de l'Assemblée Nationale, a toujours su garder un lien direct avec les plus humbles.» Sur le plan départemental, il fut conseiller général de 1968 à 1985 et présida l'Assemblée départementale de 1976 à 1982, date à laquelle il fut remplacé par Pierre Méhaignerie, député maire de Vitré. Il est décédé à Rennes le 20 octobre 2008. Durant sa retraite, il a consacré un livre à l'un des derniers présidents du Conseil de la IV<sup>e</sup> République, dont il fut proche : *Félix Gaillard 1919-1970 : un destin inachevé* (Ed. Economica, 1991, 246 p.).

<sup>16</sup> Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 508 W 121.

fédéral. L'insuffisance des moyens financiers obligea les responsables du projet à réduire leurs ambitions et à ne publier, dans un premier temps, que deux numéros en prévision de la consultation du 17 juin 1951.

Dans son premier numéro, daté du 2 juin, le journal résuma parfaitement sur deux pages les deux objectifs de toute feuille électorale. La propagande en faveur du RPF s'y déclinait d'abord par une citation de La Bruyère qui, publié à la gauche du titre, sous une croix de Lorraine, avait une consonance de programme électorale : «Là où il n'y a pas de justice, il n'y a pas de patrie.» Cette ambition électorale se manifesta encore par un article à la gloire du chef du RPF reliant dans son titre la date des élections à celle du 18 juin 1940 – «L'homme du 18 juin 1940... sera l'homme du 17 juin 1951» – et par la publication de la liste des candidats. Celle-ci était conduite par Pierre de Bénouville et comprenait en outre Francis Samson, Emile Neumager, Adolphe Dorgère, Edmond Villory, Henri Renard et Andrée Récipon. La deuxième page reproduisait des extraits du livre du général de Bénouville sur la résistance, *Le Sacrifice du matin*, et indiquait la liste des réunions que le RPF allait tenir dans le département. Le deuxième objectif, la critique et la polémique pour tenter de déstabiliser l'adversaire et de le déprécier auprès de l'électeur, visa essentiellement le MRP. A la citation de la Bruyère, faisait pendant, à la droite du titre, une citation de Péguy dédiée au Mouvement Républicain Populaire : «On ne saura jamais ce que la peur de ne pas paraître assez à gauche aura fait commettre de lâchetés à nos Français.» Le thème de la défense de l'école libre fut également utilisé dans ce registre à travers deux articles : «Le RPF n'a pas dit non au CALS» (Comité d'Action pour la Liberté Scolaire) et «Les politiciens MRP voudraient faire la loi aux évêques». Un autre numéro parut le 9 juin. Il reprenait la même stratégie, notamment par un article du sénateur Yves Estève pour qui le scrutin du 17 juin allait être l'occasion d'affirmer la défense des libertés, et par la reproduction d'un discours du général de Gaulle à la radio. Chacun des candidats y bénéficiait d'une courte biographique illustrée d'un photo d'identité. Le MRP y était de nouveau attaqué à propos de sa position sur l'école dans un article intitulé : «La ménagerie du MRP. Un vieux renard lance le pavé de l'ours dans la mare aux grenouilles».

Il est probable que le journal ait encore publié d'autres numéros avant la consultation, mais il est impossible d'en fournir les dates exactes, faute de disposer d'une collection complète<sup>17</sup>. Tout au plus, est-on assuré de sa réparation à la fin de l'année, à l'occasion de l'élection législative partielle du 4 novembre à la suite du décès du député socialiste Albert Aubry. Il a au moins publié un numéro (n° 6) le 3 novembre,

<sup>17</sup> La BNF ne possède aucun numéro. Ceux qui sont évoqués ici sont conservés aux archives départementales de l'Ille-et-Vilaine sous la cote 1Per 1431.

à la veille du scrutin où Emile Neumager se présenta sans succès au nom du RPF. La crise du régime et, de nouveau, la question scolaire, furent les thèmes dirigés contre le MRP, à côté de la reproduction du discours du général de Gaulle lors de sa visite en Bretagne.

A l'occasion des élections municipales des 26 avril et 3 mai 1953, Léon Le Coz, fort de son succès aux cantonales de 1949 et de son action au sein du conseil général, pensait attirer de nouveau vers lui les suffrages de ses concitoyens et en profiter pour ravir son fauteuil de premier magistrat de Saint-Servan à Paul Delacour, maire sortant et tête de la liste de concentration républicaine. *L'Avenir d'Ille-et-Vilaine* fut remis sous presse pour la circonstance et parut à la veille du premier tour, le 25 avril. Il fut adressé à tous les électeurs et provoqua, de ce fait, le dépôt d'une plainte de la part de Paul Delacour<sup>18</sup>.

*L'Avenir* publia encore deux numéros les 21 et 28 décembre 1955, en prévision des élections législatives du 2 janvier 1956 pour soutenir la liste des «Républicains sociaux», toujours conduite par le général de Bénouville et composée de Xavier Bouvier, Adolphe Dorgère, Edmond Villory, Henri Renard, Andrée Récipon et Augustin Beauverger<sup>19</sup>. Chacun bénéficia du même traitement journalistique qu'en 1951 : une photo et une biographie, plus développée qu'à la consultation précédente. A côté de la propagande pour la liste qu'il représentait, le journal se montra toujours aussi virulent à l'égard du gouvernement, attaqué sur sa politique coloniale («Perdre l'Afrique, c'est perdre la France») et à l'égard du MRP, critiqué sur ses positions concernant les apparentements et, de nouveau, sur la liberté de l'enseignement.

### *La Nation républicaine et sociale*

Dans son livre sur le retour du Général de Gaulle au pouvoir en 1958, René Rémond indique que «le vote qui a accordé [le 3 juin 1958] au gouvernement les pouvoirs qu'il réclamait signifie virtuellement la fin de la IV<sup>e</sup> République», mais il ajoute quelques pages plus loin : «Le général de Gaulle fait son entrée à l'Elysée le 8 janvier 1959 : de ce jour date le début effectif de la V<sup>e</sup> République»<sup>20</sup>. Durant ces six mois où il a vécu «sous

<sup>18</sup> Lors de ces élections, le RPF obtint 9 sièges contre 12 à la liste Delacour et 6 à la liste communiste. A la suite de ce scrutin, Yves Menguy, indépendant, a été élu maire au deuxième tour par douze voix. Cf. rapports des 7 et 9 mai 1953 du sous-préfet de Saint-Malo, Arch. départ. d'Ille-et-Vilaine, 1158 W 11.

<sup>19</sup> Elle n'eut aucun élu.

<sup>20</sup> RÉMOND, René, 1958, *le retour de De Gaulle, Bruxelles*, Ed. Complexe, 1998, pp. 105 et 136.

le régime du provisoire»<sup>21</sup>, le pays a connu trois consultations électorales : le référendum du 28 septembre pour l'adoption de la nouvelle constitution, les scrutins des 23 et 30 novembre pour l'élection des députés et celui pour l'élection du général de Gaulle à la présidence de la République le 21 décembre. Le 28 novembre, entre les deux tours des élections législatives, l'Union pour la Nouvelle République (UNR), nouvelle formation politique née le 1<sup>er</sup> octobre précédent, publia une édition spéciale de *La Nation républicaine et sociale* pour soutenir la candidature de Pierre Morel face à Henri Fréville, le maire de Rennes, de tendance MRP. A vrai dire, le journal n'était pas à proprement parler rennais, mais parisien, comme l'indique l'adresse de sa rédaction dans sa manchette<sup>22</sup>. Cependant, son contenu de quatre pages porte uniquement sur la situation à Rennes avant le deuxième tour et fournit à l'électeur des arguments pour qu'il apporte son soutien au candidat de L'UNR et se détourne de celui du MRP, accusé d'être le parti de l'infidélité et d'avoir tué l'artisanat et le petit commerce<sup>23</sup>.

### *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*

Cinq ans après la fin de la guerre, les différentes tendances politiques qui le souhaitaient avaient pu lancer un journal dans les Côtes-du-Nord pour faire connaître leurs idées et défendre leurs programmes. A droite, seuls les Indépendants, réapparus plus tardivement que les autres formations dans le paysage politique, n'en possédaient pas. Cette lacune fut comblée en décembre 1950 lorsque Louis Kérautret lança *L'Indépendant des Côtes-du-Nord* qui devint un organe du RPF à partir du septième numéro (mai 1951). Bien que demeurant dans la région parisienne, son promoteur pouvait se prévaloir d'être originaire du départe-

<sup>21</sup> *Id.*, p. 105.

<sup>22</sup> Fondée en 1925 par Georges Ducrocq, *La Nation* fut dirigée par Louis Marin qui la publia jusqu'à la guerre sous forme hebdomadaire comme organe de la Fédération républicaine. A la Libération, il la fit reparaître comme quotidien du 24 avril 1945 au juin 1946. Elle reparut ensuite comme mensuel le 21 novembre 1953 avec, pour sous-titre, «Pour une République nouvelle» et fut louée en décembre 1953 à la Société d'Etude et de Synthèse politique, une SARL au capital d'un million de francs formée par Paul Paclot, administrateur de sociétés, et Jean Tastevin, ingénieur des Arts et Manufactures. A partir de juillet 1955, sous le titre *La Nation républicaine et sociale*, elle fut l'organe des Républicains sociaux et remplaça leur revue mensuelle *Les Idées... les Faits*. Elle a paru comme bimensuel jusqu'en 1957 puis a publié différentes éditions spéciales dans plusieurs villes et départements de 1958 à 1961.

<sup>23</sup> A l'issue de la consultation, le maire de Rennes fut élu avec une avance assez confortable, en obtenant 24 119 suffrages contre 19 996 à son adversaire.

ment<sup>24</sup>. Il avait déposé le titre auprès du procureur de la République de Blois le 20 novembre 1950 et, dans le dossier qu'il adressa le même jour aux services de l'Information pour se faire attribuer le papier nécessaire à son impression, il annonçait son intention de le tirer sous forme mensuelle à 3 000 exemplaires sur quatre pages à l'imprimerie R. Sillé à Blois<sup>25</sup>.

Deux raisons le poussaient à se lancer dans cette aventure journalistique. Tout d'abord le succès remporté par les Indépendants dans le département aux élections cantonales de mars 1949. La consultation avait été marquée par un glissement à droite à la suite de l'élection de six conseillers modérés et indépendants de droite<sup>26</sup>. Conscients de l'importance de la nouvelle donne à l'intérieur de l'assemblée départementale, ceux-ci avaient constitué un comité de liaison «Indépendants et Paysans» et avaient pour tête de file le sénateur Henri Cordier<sup>27</sup>. Comme ils ne dispo-

<sup>24</sup> Né à Callac (Côtes-du-Nord) le 28 avril 1896, Louis Kerautret fut obligé de travailler dès son jeune âge, à 13 ans. Cela ne l'empêcha de préparer, le soir, l'école de Saint-Maixent. Le 27 août 1914, à l'âge de 18 ans, il s'engagea dans le 48<sup>e</sup> régiment d'Infanterie et partit au front avec le 71<sup>e</sup> bataillon de marche de Saint-Brieuc. Grièvement blessé, il est fait prisonnier le 23 juin 1915 aux Eparges (Meuse), mais réussit à s'évader d'Allemagne en 1918, après quatre tentatives. A la fin de la guerre, il changea d'arme. Versé dans le Génie, il resta militaire de carrière jusqu'au 15 mars 1930. Revenu à la vie civile, il est nommé commis du Trésor à partir du 1<sup>er</sup> mai 1930 et gravit ensuite différents échelons dans l'administration avant de devenir, le 1<sup>er</sup> janvier 1937, rédacteur principal au ministère des Anciens Combattants. Le 2 août 1939, il fut mobilisé comme lieutenant de réserve. Par arrêté du 9 mai 1941 du ministère de l'Intérieur, il est nommé maire de Vanves et occupa ce poste jusqu'à la Libération. Il a publié une brochure pour défendre son action à ce poste. Après la libération de Paris, il repartit sur le front des Vosges comme chef du 1<sup>er</sup> Bureau de la Division Billotte. Démobilisé le 1<sup>er</sup> avril 1946, il rejoignit l'Allemagne où il fut d'abord durant un mois, du 15 juin au 15 juillet 1946, chef du service du personnel du gouvernement militaire de Rhénanie-Hesse-Nassau, puis, du 15 juillet 1946 au 15 juillet 1947, administrateur séquestre de la fonderie Klockner-Werke à Trèves et, enfin, chef des services du personnel, du matériel et de la solde du gouvernement militaire de l'Etat Rhéno-Palatin jusqu'à son retour en France en 1951. Il s'engagea alors dans la politique dans son département d'origine, d'abord comme Indépendant, puis comme membre du RPF, en se présentant sans succès, entre 1951 et 1955, à différentes consultations : législatives, cantonales et sénatoriales. Après son échec aux élections cantonales d'octobre 1951, il reprit, en 1952, ses fonctions administratives au Ministère des Anciens Combattants. Il fit aussi partie des cabinets du général Kœnig lorsque celui-ci fut ministre de la Défense nationale et des Forces armées (19 juin - 14 août 1954 et 23 février - 6 octobre 1955) dans le ministère de Pierre Mendès-France et Edgar Faure. Avant la guerre, il avait fondé et dirigé *le Journal des sous-officiers* (1928-1940) et collaboré à plusieurs journaux, comme *l'Ouest-Eclair*. Il est décédé au Kremlin-Bicêtre le 6 décembre 1976.

<sup>25</sup> Arch. Nat., F 41 1341.

<sup>26</sup> Lettre du 2 avril 1949 du préfet des Côtes-du-Nord au ministre de l'Intérieur sur la composition du conseil général, Arch. Nat., F 1c II 276.

<sup>27</sup> Né le 12 avril 1890 à Cloué (Vienne) et titulaire d'une licence en droit, Henri Cordier débuta dans la vie active comme contrôleur dans l'administration des contributions directes. Après sa nomination dans les Côtes-du-Nord, il quitta cette administration et fonda un négoce d'épicerie en gros à Loudéac où il fut élu conseiller municipal en mai 1925 et dont il devint le maire en 1945. Il fut aussi sénateur des Côtes-du-Nord de 1948 à 1959. A cette date, il abandonna tous ses mandats électifs pour raison de santé. Il est décédé le 22 décembre 1961 à Loudéac.

saient pas d'une tribune régulière pour faire entendre leurs voix, ils furent intéressés par le projet de Louis Kérautret. Celui-ci manifestait de son côté quelques ambitions pour les élections législatives de 1951, sans que l'on puisse toutefois le situer d'une manière précise sur l'échiquier politique. «M. Kérautret est "indépendant", indique le préfet des Côtes-du-Nord, mais n'appartient à aucun parti, même pas au groupement des Indépendants auquel il n'a pas adhéré»<sup>28</sup>. Il se situait en réalité plus à droite que tous ceux qui se réclamaient de l'étiquette indépendante et il voulait regrouper autour de lui tous les électeurs de cette sensibilité.

La deuxième raison pour laquelle l'ancien maire de Vanves voulait lancer un journal découlait des positions prises par René Pleven à l'égard du gouvernement à la suite de son échec pour rapprocher le RPF et la Troisième Force, et du fossé qui se creusa à l'intérieur de l'UDSR entre les gaullistes et les partisans du gouvernement<sup>29</sup>. Louis Kérautret pensait que René Pleven accepterait de prendre, en vue des prochaines élections, «la tête d'une liste anti-marxiste, qui comprendrait des éléments du Rassemblement et des Indépendants». Dans ce but, il prit contact avec son directeur de cabinet. Mais le député des Côtes-du-Nord, qui était alors ministre de la Défense, ne daigna même pas répondre à cette proposition<sup>30</sup>. Devant cette fin de non-recevoir, Louis Kérautret estima que l'heure des Indépendants avait sonné. «Une belle et magnifique tâche appelle les Indépendants ! Et ce sont tous ceux qui en ont assez de la mal-faisante politique des partis, des plus louches combinaisons, des scandales périodiques, toujours étouffés. Ce sont tous ceux qui en ont assez de l'incompétence qui règne sous la responsabilité de ministres mal préparés à leurs tâches d'administrateurs, du manque de courage de ces Excellences et dont les résultats de gestion se traduisent par des augmentations scandaleuses d'impôts ! Nous faisons donc appel à tous ceux qui veulent se grouper sous un programme minimum à réalisation immédiate»<sup>31</sup>. Pour mener à bien son projet, il entendait s'appuyer sur les milieux catholiques et celui des anciens combattants. Il leur proposait comme programme de lutter pour une réforme de l'école, de la fiscalité et des mœurs politiques du pays. Dans le même temps, il invitait ses sympathisants et ses lecteurs à lui apporter leur concours non seulement en s'abonnant au journal, mais encore en lui apportant des fonds pour qu'il puisse persévérer dans son entreprise.

<sup>28</sup> Lettre du 27 février 1951 au ministre de l'Intérieur, Arc. Nat., F 41 1341.

<sup>29</sup> Le divorce entre les deux tendances fut consommé lors du congrès de l'UDSR des 10-12 juin 1949. Cf. DUHAMEL, Eric, *L'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance*, Thèse de doctorat, Paris IV, 1993, p. 260-295.

<sup>30</sup> Cf. *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, décembre 1950.

<sup>31</sup> *Id.*

Tout semble indiquer que cet appel lancé dans le premier numéro ne fut guère entendu et, régulièrement, son directeur fit appel à ses lecteurs pour le soutenir. Le journal publiera vingt numéros entre décembre 1950 et mai-juin 1955. Il a paru sous forme mensuelle, sauf en mai et octobre 1951 où il fut bimensuel, et durant l'été 1951, en janvier-février 1952 et pour son dernier numéro où il fut bimestriel. Contrairement à ce qu'il avait annoncé dans sa demande d'attribution de papier, il ne fut pas imprimé à Blois, mais sur les Presses Bretonnes de M. Prud'homme à Saint-Brieuc. Son tirage descendit bien vite à 2 000 exemplaires et ne remonta à 3 000 que pour la durée des périodes électorales. Ses deux premiers numéros furent principalement diffusés par la poste auprès des abonnés et de ceux qui bénéficiaient d'un service gratuit. A partir du troisième numéro (février 1951), il fut également disponible chez des dépositaires du département. Durant toute son existence, il parut sur quatre pages, d'abord sur un format de dimension 24,5 x 32,5 cm, puis, à partir de mai 1951, sur un format légèrement agrandi, 30 x 45, qui permit la création de nouvelles rubriques, en particulier le coin du combattant, le coin des maires et la chronique parlementaire.

Par le contenu de ses articles, *l'Indépendant des Côtes-du-Nord* fut principalement un organe de combat, laissant peu de place à l'information locale. Ses informations furent principalement dirigées contre les composantes de la Troisième Force et celles-ci firent l'objet d'une présentation critique au fil des numéros : la SFIO en janvier 1951, les radicaux-socialistes en février, l'UDSR en mars et avril et le MRP en juin. Même sa rubrique «En glanant...» qui était composée de «brèves», reprenait certaines positions et points de vue de ces partis pour les critiquer. La question scolaire fut un autre thème que le journal aborda dans chaque numéro. Depuis la Libération, la querelle de la réforme scolaire ne s'était jamais éteinte. Elle connut un regain d'actualité le 23 avril 1950 lorsque l'évêque de Luçon, Mgr Cazaux, brandit la menace du refus de l'impôt par les catholiques, puis au mois de mai de la même année, lorsque le congrès du MRP à Nantes se saisit à son tour de la question. A la différence du RPF avec lequel ils affirmaient leur désaccord sur ce point<sup>32</sup>, les Indépendants voulaient une réforme scolaire totale : «Nous voulons la liberté de l'enseignement dans la justice et nous sommes bien décidés à ne pas nous "vendre" pour un os à ronger et nous ferons qu'elle soit effective le plus tôt possible», affirme d'entrée Louis Kerautret dans le premier numéro de son journal. Il dénonça aussi la Commission des travaux scolaires comme

<sup>32</sup> A l'occasion d'un déplacement dans l'Indre fin février 1951, le général de Gaulle avait déclaré à Châteauroux : «Il ne faut plus de querelles autour de l'école. Il faut seulement s'attacher à améliorer et aider l'éducation de la jeunesse, mieux élever garçons et filles, faire bénéficier les familles d'allocations, mais ne pas accorder de subventions à telle ou telle école.» (Cité dans *l'Année politique*, 1951, p. 35).

un leurre et une ruse du gouvernement, alors présidé par René Pleven. Dans le même article, il annonçait également la publication dans le numéro suivant de son projet sur l'école. Mais il semble que celui-ci n'ait pas vu le jour et le journal se contenta de publier dans ses colonnes, sous la signature de son président, André Liautey, un résumé du programme d'action de l'Union Démocratique des Français Indépendants (UDFI) où est affirmée «la défense de la liberté dans tous les domaines (politique, économique, social, professionnel, culturel, scolaire, etc.) contre toute atteinte, qu'elle provienne d'une collectivité quelconque ou des pouvoirs publics, conformément aux principes consacrés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 3 septembre 1791»<sup>33</sup>. Le journal suivit avec attention les travaux de la Commission, n'hésitant pas, le cas échéant, à prendre fait et cause pour les conseils généraux qui subventionnaient les écoles libres<sup>34</sup>.

La nouvelle loi électorale, votée le 8 mai 1951 après six mois de débat, modifia celle du 5 novembre 1946 et obligea les états-majors politiques à revoir leurs stratégies en prévision des élections législatives fixées au 17 juin 1951. Selon les dispositions de cette loi, les différentes listes se présentant devant les électeurs pouvaient s'entendre entre elles et profiter de leur déclaration commune d'apparetement pour l'attribution des sièges à l'intérieur du département<sup>35</sup>. Pour espérer quelques succès, Louis Kerautret était donc condamné à composer avec d'autres formations politiques. Il aurait pu se laisser attirer par la liste établie par René Pleven, «une liste de large coalition» où se retrouvaient notamment un ex-RPF, Pierre Bourdellès, et deux Indépendants, Charles Royer, ancien maire de Saint-Brieuc à la Libération, et Yves le Cozannet, président de la Chambre d'agriculture des Côtes-du-Nord<sup>36</sup>. Pour exposer son programme, le prési-

<sup>33</sup> *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, mai 1951.

<sup>34</sup> Par exemple celui de la Loire-Inférieure dont une délibération en date du 4 octobre 1950 accorda des subventions aux écoles libres du département, mais fut annulée par un décret du 18 novembre 1950 (*JO*, 26 novembre 1950).

<sup>35</sup> D'après ces dispositions, les sièges étaient répartis au terme de la consultation selon trois procédures : si une liste obtenait la majorité des suffrages exprimés, elle enlevait tous les sièges ; si un groupement de listes apparentées obtenait plus de 50 % des voix, tous les sièges étaient répartis entre ces listes en proportion des voix obtenues par chacune d'elles. En revanche, si aucune liste ou groupement de listes n'avait obtenu la majorité, les sièges étaient répartis entre les différentes listes en proportion des voix obtenues, les listes apparentées étant considérées comme une seule liste. Selon Philip Williams, ce mode de scrutin rapporta 16 sièges supplémentaires aux socialistes, 24 aux modérés, 27 au Rassemblement des Gauches Républicaines et 30 au MRP. En revanche, il en fit perdre 71 aux communistes et 26 au RPF (*La Vie politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Armand Colin, 1971, p. 543).

<sup>36</sup> Cf. BOUGEARD, Christian, *René Pleven. Un Français libre en politique*, Rennes, PUR, 1994, p. 223-226.

dent du conseil avait prononcé un discours important à Saint-Brieuc, en appelant aussi à l'union contre les communistes. Mais la fin de non recevoir dont l'ancien maire de Vanves avait été l'objet au moment de la création de son journal ne le poussait guère vers le député des Côtes-du-Nord. Il rejeta donc son appel et fit même publier en deuxième page de *L'Indépendant* un portait très critique à son égard<sup>37</sup>.

Finale­ment, après avoir mis une sourdine à ses revendications concernant la question scolaire, il se tourna vers le RPF. Mais le général de Gaulle était hostile à toute idée d'apparentement<sup>38</sup> et toute entente avec son Mouvement nécessitait donc de la part de Louis Kerautret une démarche d'adhésion au RPF. Dans le deuxième numéro du mois de mai, il informa officiellement ses lecteurs de son rapprochement avec le RPF par une adresse aux Indépendants et aux Paysans, cosignée par Louis Boulc'h, cultivateur, membre du bureau local du syndicat agricole et maire de Trézardec. «Depuis cinq ans, écrivent-ils, sachant que la France n'avait rien à espérer, mais tout à redouter des gouvernements successifs socialo-communistes-MRP d'une part, et socialo-radicaux-MRP d'autre part, les véritables indépendants et les vrais paysans ont combattu de toute leur énergie ces triforncistes ! Nous avons décidé, dans ce département, de prendre part à la bataille électorale en présentant une liste d'indépendants et paysans d'opposition ! Mais l'heure n'est plus à la division ! Plus que jamais la France a besoin de tous ses enfants et d'un gouvernement fort et stable ! Nous avons donc décidé de nous unir au «Rassemblement du Peuple Français» que le général de Gaulle conduit à la bataille. Seul un gouvernement présidé par le libérateur de la Patrie peut de nouveau sauver la France ! Nous vous invitons donc à vous grouper autour de ce Rassemblement qui fera de la France une Nation forte et Indépendante !» Les deux signataires figurèrent en troisième et quatrième position sur la liste qui se présenta devant les électeurs, derrière Louis Terrenoire et Georges Gallais.

<sup>37</sup> *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, n° 6, mai 1951.

<sup>38</sup> Selon le témoignage de Pierre Bas, c'est le 17 mai 1951 que le Général de Gaulle fit part à ses proches de son refus des apparentements. A René Malbrant qui soutenait que cette pratique permettrait de constituer une Quatrième Force et de gagner les élections, le chef du RPF répliqua sèchement : «Votre Quatrième Force, je la vois tous les jours à quatre pattes dans ce bureau», faisant allusion à Paul Reynaud et aux dirigeants radicaux (*De Gaulle et le RPF 1947-1955*, Armand Colin, 1998, p. 336). Finale­ment, il n'accepta que très peu d'exceptions, dont l'Ille-et-Vilaine, à la demande expresse de Guillaïn de Bénouville. Sur les treize apparentements qui furent conclus, le RPF n'obtint que onze députés dans sept départements (Alpes-Maritimes, Gironde 2<sup>e</sup>, Haute-Loire, Haute-Saône, Vendée, Vosges et Yonne) (*op. cit.*, p. 314). Son refus des apparentements provoqua aussi des crises à l'intérieur de certaines fédérations, comme celle du Morbihan (Cf. RIVIÈRE, Christophe, «Les Mouvements gaullistes dans le Morbihan», *Bulletin et Mémoires de la Société Polymathique du Morbihan*, tome CXXXI, 2005, p. 284-286).

Malgré un bon score – meilleur que celui obtenu par les socialistes et le MRP – la liste RPF n'eut aucun élu pour n'avoir pu empêcher l'appareusement entre la liste conduite par René Plevin, celle de la SFIO et celle du MRP qui remportèrent les sept sièges<sup>39</sup>. Pour le préfet, cet échec s'expliquait à la fois par une mauvaise constitution de la liste RPF et d'un mauvais choix des thèmes de campagne. La tête de liste, Louis Terrenoire, n'avait pas d'attaches dans le département et, au cours de ses réunions électorales, Louis Kerautret dut supporter la contradiction de certains partisans de la liste Plevin qui lui rappelèrent ses prises de position en faveur du gouvernement de Vichy<sup>40</sup>. On peut avancer aussi que la question scolaire, qui avait été jusque-là, comme on l'a vu, l'un des chevaux de bataille du journal, avait perdu de son importance aux yeux des électeurs, sauf chez les inconditionnels de la laïcité qui avaient reporté leurs suffrages sur la liste progressiste conduite par Emile Le Gac et composée de radicaux, proches du parti communiste, comme Michel Geistdoerfer, ou de socialistes opposés à l'appareusement de leur parti avec le MRP. Pour beaucoup, les vieilles querelles comme la question scolaire étaient passées au second plan par rapport aux difficultés que connaissaient le pays sur le plan international et national. La population était plus préoccupée par les conséquences de la guerre de Corée et l'opposition entre les Etats-Unis et la Russie ; sur le plan interne, elle était beaucoup plus attentive à la montée des prix et à la baisse du pouvoir d'achat qu'aux polémiques électorales.

A peine les résultats de cette élection législative furent-ils connus que les hommes et les partis politique se mobilisaient déjà pour les élections cantonales fixées aux 7 et 14 octobre 1951. Le RPF décida de présenter quatre candidats au premier tour : Louis Kerautret à Saint-Brieuc - Midi, Alexandre Ledan, représentant industriel et maire de Pabu, à Guingamp ; Hippolyte Larvor, ancien officier de marine, à Tréguier, et Louis Boulc'h, qui venait de démissionner de la mairie de Trédarzec en raison de ses désaccords persistants avec la préfecture, à Lézardrieux. Les résultats furent mitigés puisque deux d'entre eux, Hippolyte Larvor et Louis Boulc'h, arrivèrent en dernière position à l'issue du premier tour, très loin de celui qui arrivait en tête, et ils décidèrent de ne pas se maintenir au second tour. En revanche, Alexandre Ledan et Louis Kerautret arrivèrent en deuxième position dans leurs cantons respectifs. Le premier ne réussit cependant pas à renverser la tendance dans un canton situé traditionnellement à gauche. Même s'il arriva à devancer Henry Kerfant, alors maire de Guingamp (UDSR, 1 812 voix) en obtenant 2 452 voix, il fut néanmoins

<sup>39</sup> La liste conduite par M. Plevin eut trois élus : René Plevin, Pierre Bourdellès et Yves Le Cozannet ; la liste socialiste, deux : Antoine Mazier et Alexandre Thomas et la liste MRP, deux : Henri Bouret et Marie-Madeleine Dienesch.

<sup>40</sup> Cf. Rapport du 9 juin 1951 au ministre de l'Intérieur, Arch. nat., F 1cII 116.

devancé par François Leizour (communiste, 2 986 voix). Quant à Louis Kerautret, avec 3 129 voix, il fut relégué en troisième position par Eugène Rahuel (MRP, 5 719 voix) et Edouard Prigent (communiste, 4 427 voix). Au lendemain de cette consultation électorale, en remerciant ses électeurs par la voie d'une affiche et dans la presse<sup>41</sup>, Louis Kerautret estima que ce scrutin avait révélé qu'il n'y avait pas de péril communiste dans le canton, mais soutint que son échec était le résultat d'un chantage. Il mettait en particulier en cause l'interprétation qui avait été donnée un peu partout de la prise de position de l'évêque de Saint-Brieuc, à la suite d'un article publié dans *L'Osservatore romano* recommandant de voter MRP<sup>42</sup>.

A la suite de ces différents échecs, les adversaires de Louis Kerautret pensaient l'avoir éliminé de la vie politique au point d'espérer son départ du département<sup>43</sup>. Mais, l'ancien maire de Vanves fit front, avec l'aide de la fédération départementale. Le 9 décembre, à la suite du congrès national du RPF tenu à Nancy du 23 au 25 novembre, elle tint un congrès départemental. Il fut pressenti pour occuper le poste de délégué départemental, mais préféra se récuser et laisser cette responsabilité à André Cardin pour se consacrer à sa tâche de conseiller national. Au cours de cette journée, son journal fit l'objet d'une longue discussion au cours de laquelle fut évoqué son remplacement pour un autre titre, *L'Avenir*, qui deviendrait, s'il était lancé, le journal officiel du Rassemblement dans le département<sup>44</sup>. Finalement, Louis Kerautret garda la direction de son journal dont l'existence restait cependant très précaire. Bien que le Mouvement ait connu une augmentation du nombre de ses adhérents, passé de 800 en 1950 à 1 500 en 1951, le journal ne comptait, selon les services de la préfecture, que 450 abonnés. Le rythme de sa parution laissait deviner ses difficultés. Il n'eut qu'un numéro pour couvrir les mois de janvier et février 1952. En s'excu-

<sup>41</sup> Cf. *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, novembre 1951.

<sup>42</sup> Intitulé «Elections en France» et signé par Federico Alessandrini, alors journaliste au quotidien du Vatican qui l'a publié dans édition des 25-26 mai 1951, cet article fut cité le plus souvent par extrait dans la presse française. Il a été traduit en français et publié in extenso dans *La Documentation catholique*, n° 1096, 3 juin 1951, col. 677-680. Après avoir indiqué que vers le RPF «confluent le vieux conservatisme de teinte nationaliste, les résidus psychologiques de l'Action française, les sympathies pour le régime de Vichy et surtout la lassitude et le dégoût pour les interminables diatribes parlementaires», le journaliste romain écrit à la fin de son article : «Il serait pénible si une partie des électeurs catholiques préféraient aux républicains populaires, résolus, malgré leurs lacunes, à un programme bien défini et qui méritent l'estime pour l'effort sincère de placer la France sur la voie d'un avenir meilleur, un vague transformisme de droite qui, fatalement, pourrait glisser sur le plan incliné de l'intransigeance.»

<sup>43</sup> Cf. «A nos amis et lecteurs», *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, novembre 1952.

<sup>44</sup> Cf. Rapport du 10 janvier 1952 du préfet des Côtes-du-Nord au ministre de l'Intérieur, Arch. nat. F 1cIII 1261.

sant auprès de ses lecteurs de cette parution irrégulière, son directeur leur annonça que le numéro suivant, programmé pour le 15 mars, donnerait «les résultats d'une étude entreprise pour la transformation de *L'Indépendant* qui ne peut pas continuer à paraître dans les conditions financières actuelles. *L'Indépendant* changera-t-il son titre, sera-t-il constitué en société, deviendra-t-il l'organe officiel du Rassemblement dans notre département ? Toutes ces questions sont actuellement étudiées par son directeur fondateur et des personnalités du département. Nos lecteurs seront tenus au courant dès le 15 mars prochain, mais, d'ores et déjà, il est indiqué que sa ligne politique restera la même dont le but est de rassembler tous les Français de ce département dans l'Union Nationale préconisée par le Général de Gaulle»<sup>45</sup>. Le journal continua de paraître, mais son avenir était conditionné par la collecte immédiate de mille nouveaux abonnements<sup>46</sup>. Il semble que ce chiffre n'ait pu être atteint car, après avoir publié un autre numéro en avril 1952, il fut contraint d'interrompre sa parution.

A l'occasion des nouvelles élections cantonales des 17 et 24 avril 1955, *L'Indépendant* fit sa réapparition en mars 1955 pour soutenir la nouvelle candidature de son directeur. Le RPF avait alors disparu, après que le général de Gaulle eut rendu leur liberté aux députés qui avaient été élus sur son nom en juin 1951. Le 26 mai suivant, ils s'étaient regroupés dans une Union des Républicains d'Action Sociale (URAS) qui devait ensuite se prolonger «dans une organisation de parti, le Centre National des Républicains sociaux»<sup>47</sup>. Louis Kerautret envisagea d'abord de se présenter dans le canton de Saint-Brieuc Nord, en remplacement de Georges Gallais dont la candidature fut incertaine pendant quelque temps, mais qui décida finalement de se maintenir. Le directeur de *L'Indépendant* en conçut une certaine amertume, dénonçant dans son journal l'appui de «certains bourgeois indécorables à une candidature qui, aux yeux de tous les hommes avertis, ne pouvait que diviser les voix, plutôt que d'appuyer une candidature dynamique d'un homme qui a prouvé sa fidélité à l'idéal gaulliste»<sup>48</sup>. Il décida finalement de se présenter à Saint-Nicolas-du-Pélem où il n'avait aucune chance de s'imposer, face à la candidature bien assise du communiste Auguste Le Coënt. Le dernier numéro, daté de mai - juin 1955, a raconté les difficultés du candidat gaulliste pour mener à bien sa campagne, l'hostilité silencieuse des électeurs, sa difficulté pour trouver un logement et pour se déplacer de commune en commune, la contradiction

<sup>45</sup> «A nos lecteurs», *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, janvier-février 1952.

<sup>46</sup> Cf. «*L'Indépendant continue*», *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, mars 1952.

<sup>47</sup> CHARLOT, Jean, *op. cit.*, p. 314.

<sup>48</sup> *L'Indépendant des Côtes-du-Nord*, mai-juin 1955.

qui lui fut apportée dans ses réunions publiques par les militants communistes.

Pour les élections sénatoriales du 19 juin, la fédération départementale des Républicains sociaux présenta les candidatures de Louis Kerautret et d'Emile Jourdan, ancien maire de Pleslin. Tous les deux furent encore largement battus, obtenant le plus mauvais score de tous les candidats qui se présentaient, avec seulement vingt-et-un et treize suffrages au premier tour.

Comme en 1951, le journal annonça son intention de ne pas paraître durant l'été. En même temps, il demanda aux militants de consacrer ce temps à la propagande pour récolter des abonnements. Les résultats restèrent en deçà des espérances et Louis Kerautret en profita pour arrêter définitivement son journal.

\*

\* \*

On pourrait sans doute considérer comme négligeable et de peu d'intérêt les cinq journaux que nous venons d'évoquer. Effectivement, par leur passage très rapide dans l'univers de la presse bretonne, ils ne pèsent pas bien lourd à côté des quotidiens diffusés dans les deux départements où ils ont été publiés, *Ouest-France*, *Le Télégramme de Brest*, *Les Nouvelles de Bretagne et du Maine*, *La République sociale* et *Ouest-Matin*. Pourtant, par leur caractère éphémère et leur périodicité, ils ont été aussi, à côté des projets de journaux qui n'ont pu voir le jour pour des raisons politiques ou faute de moyens financiers<sup>49</sup>, les témoins de la difficulté qu'a eue le RPF à s'implanter en Bretagne. Par ailleurs, à l'instar de tous les autres journaux, quelle que soit leur importance, ils ont servi de supports dans le débat démocratique lors des différentes élections de cette époque et ils méritent pour cela d'être évoqués, à côté de d'autres sources, comme «lieux de mémoire» pour l'historien.

Yves GUILLAUMA

Docteur en Sciences de la Communication.

Section Histoire (Presse et pouvoir de 1944 à 1958, Paris II, 1993).

<sup>49</sup> Dans le Finistère, Joseph Halléguen, secrétaire fédéral, envisagea d'abord la création d'un hebdomadaire départemental qu'il voulait intituler *L'Étincelle du Finistère*, avant de déposer deux titres, *Le Petit Brestois* et *La Cornouaille*, qui seraient diffusés l'un au nord et l'autre au sud du département. Dans le Morbihan, il fut d'abord question d'un hebdomadaire, *Le Rassemblement de l'Ouest*, puis d'un mensuel, *L'Espoir*, qui devait être édité à Vannes. Enfin, la fédération d'Ille-et-Vilaine réfléchit, à partir septembre 1950, à un projet de journal qui aurait été d'abord mensuel, puis bimensuel avant d'être transformé en hebdomadaire, mais qui ne fut publié, comme on l'a vu, qu'à l'occasion de différentes élections successives, à cause de l'insuffisance des fonds récoltés.

## RÉSUMÉ

Après sa fondation en 1947, le Rassemblement du Peuple Français a lancé dans plusieurs départements des organes de presse destinés à faire connaître ses idées et à servir de lien entre les militants dans les fédérations. Paradoxalement, malgré un nombre assez important d'adhérents au moins dans trois départements bretons – les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan –, il n'a pas réussi à se doter d'un journal régulier dans la région ou dans l'un de ces départements et a dû se contenter de créer quelques titres éphémères, à l'occasion de différentes consultations électorales. Comme pour tous les journaux de ce type, leur fonction était double : servir la propagande des candidats à ces élections et discréditer leurs adversaires auprès des électeurs. Au-delà du rôle qui leur a été assigné et, à ce titre, de leur intérêt comme « lieux de mémoire » pour l'historien, à côté d'autres sources, leur existence est révélatrice de la difficulté qu'a connue le Mouvement gaulliste pour s'implanter et se maintenir durablement en Bretagne.